APRÈS LA SIGNATURE DU PROTOCOLE ANTI-KOMINTERN

M. Mussolini a offert un grand dîner en l'honneur des représentants de l'Allemagne et du Japon

Rome, 7 — M. Mussolini a offert, au Palais de Venise, un grand dîner en l'honneur des représentants de l'Allemagne et du Japon, qui ont signé le pacte anticommuniste.

Assistaient à ce dîner : MM. Von Ribbentrop, ambassadeur extraordinaire du führer ; Hotta, ambassadeur du Japon ; Von Hassel, ambassadeur du Reich ; Rudolf Hess et Magner, ministres allemands ; l'amiral Tahon di Revel ; le maréchal Badoglio ; le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères ; M Starace, secrétaire du part. fasciste ; les ministres italiens de l'Afrique italienne, des Finances, de l'Agriculture des Corporations, de la Culture populaire ; plusieurs sous-secrétaires d'Etat et d'autres personnalités.

Les commentaires

EN ITALIE

Rome, 7. — Dans l'édition du dimanche du « Giornale d'Italia », M. Virginio Gayda, donne de nouvelles précisions sur la portée de l'accord anticommuniste italo-germano-nippon, qu'il appelle le triangle de la paix. Ce pacte, qui avait été défini hier comme défensif ou tout au plus contre-offensif aurait, selon M Gayda, une valeur plus positive.

Celui-ci écrit en effet : « Une fois prouvé — ainsi que les événements d'Europe, d'Amérique et d'Asie, aujourd'hui le montrent — que le communisme a cessé d'être un fait intérieur de telle ou telle malheureuse nation, pour devenir une opération internationale organisée, ayant pour but unique la révolution mondiale, pour laquelle il attente à l'ordre intérieur de chaque Etat et au système des rapports internationaux, l'antithèse entre le bolchevisme et la politique de la paix apparaît évidente et insurmontable.

» C'est pourquoi l'isolement et la destruction du communisme devient la première condition nécessaire pour rendre au monde la possibilité de construire et de conserver la paix. »

Parmi les puissances auxquelles ce pacte anticommuniste est plus immédiatement ouvert, le journal cite la Pologne, la Suisse, le Portugal, l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie, le Brésil et les autres pays de l'Amérique latine qui sont, eux aussi, résolus à affronter avec intransigeance le communisme et tirant leurs efforts de la confiance et du respect qu'ils conservent de leur civilisation nationale.

Ceci étant posé, le journal s'étonne que les réactions à Paris et Londres et à Washington s'annoncent déjà comme acerbes et polémiques.

Il ne comprend pas cette position des trois démocraties, dépositaires des plus grandes richesses du monde et de la plus confortable vie bourgeoise, et qui auraient le plus à perdre dans le désordre communiste, qui tente déjà de pénétrer dans leurs empires démesurés.

Quant à la signification militaire du pacte, M. Gayda répète que ce n'est pas une alliance militaire. Il ajoute que c'est une expression de forces dans laquelle se condense le souci puissant et vif des trois grandes nations.

« La physionomie du pacte se dessinera mieux, écrit-il, selon l'accueil que lui réserveront les autres nations. La triplice n'est pas destinée à menacer mais elle tient tête à toutes les menaces et aux sourdes résistances.

» Il est donc certain qu'au delà du problème économique, l'Italie, l'Allemagne et le Japon trouveront dans leur solidarité d'autres vastes et importantes formes de collaboration.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 7. — Ce n'est semble-t-il pas par l'effet d'un hasard que l'accord tripartite anticommuniste, signé hier, à Rome, coïncide avec le 20e anniversaire de la révolution russe. Tous les journaux allemands consacrent ce matin, leur éditorial à cet anniversaire et attaquent violemment l'idéologie communiste

Le « Berliner Tageblatt » déclare que l'accord de Rome crée une situation nouvelle qui entraînera des consequences pratiques

« Il est, dit-il, le meilleur cadeau que l'on pouvait faire aux gens du Kremlin ».

EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 7. — Les premières pages des journaux du dimanche, sont occupées par de grandes manchettes consacrées à la signature, à Rome, du pacte anticommuniste, mais les commentaires sont encore maigres sur cet instrument. Les journaux se reservent, se demandant si ce pacte ne présente pas une signification plus étendue que ne l'indiquent les premières informations.

Le rédacteur diplomatique du « Sunday Times » se demande si des clauses secretes de ce pacte ne contiendraient pas un accord se rapportant spécialement à la guerre d'Extrême-Orient et aux avantages spéciaux en Chine et peut-être indirectement en Europe que l'Allemagne et l'Italie pourraient obtenir, quand la guerre sera terminee

Il estime que comme instrument d'attaque éventuelle contre la Russie, le pacte germano-nippon a été affaibli par la guerre sino-japonaise que la collaboration italo-allemande n'est pas nouvelle et enfin que, si cette collaboration est dirigée contre les intérêts méditerranéens de la Grande-Bretagne, celle-ci ne restera pas indifférente.

Faisant allusion à un article de M P.-L Flandin, publié aujourd'hui dans le « Sunday Times » le même éditorialiste écrit :

« M. Flandin a certes raison lorsqu'il affirme que non seulement son groupe, mais tous les groupes français, à l'exclusion des communistes et de quelques autres révolutionnaires, sont en faveur de la non-intervention. Cela, ainsi qu'il l'expose, ne signifie pas que la France soit indifférente au sort des Baléares des Canaries et du Maroc espagnol Comme la Grande-Bretagne, elle n'a que faire des guerres idéologiques Mais, comme la Grande-Bretagne, elle est résolue à défendre ses intérêts vitaux si le défi qui semble leur être jeté existe réellement ».

EN YOUGOSLAVIE

Belgrade, 7. — C'est sur le ton d'un véritable enthousiasme que l'officieux « Vrème » commente en éditorial l'adhésion de l'Italie au pacte anticommuniste germano-nippon Il écrit :

« Le pacte bilatéral du 26 novembre 1936 devient un instrument tripartite et du même coup un rempart plus puissant encore de la civilisation contemporaine de l'ordre social et de l'idéologie nationaliste des peuples contre les menées du Komintern

» Un monde qui ne veut pas disparaître a trouvé le moyen de se défendre en unissant ses forces ».

AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 7. — L'adhésion italienne au pacte germano-nippon ne laisse pas d'inquiéter les milieux gouvernementaux parce que ce nouveau front de puissances paraît être opposé à la politique de paix de Washington. Ils craignent l'adhésion du Portugal et de l'Amérique latine au pacte signé à Rome

LA CRISE MINISTÉRIELLE BELGE SERA DÉNOUÉE AUJOURD'HUI...

...et pour la première fois la Belgique aura un Premier Ministre Socialiste

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

M. Spaak a poursuivi pendant toute la journée de dimanche ses négociations avec les délégués catholiques sur la question de la répartition des portefeuilles qui était le seul obstacle à la constitution du gouvernement.

L'après-midi, il est allé assister à un match de football, puis il a repris ses entretiens. On est arrivé à un accord. Les socialistes auraient le premier ministre et cinq portefeuilles, les catholiques six portefeuilles, les libéraux trois et le Ministère de la Défense Nationale serait confié à un hors parti, le général Denis.

A 20 heures, M Spaak a fait rapport au bureau du Conseil général du Parti ouvrier belge et il compte bien constituer son gouvernement dès aujourd'hui lundi.

M. Spaak serait donc le premier ministre socialiste en Belgique. Age d'environ 40 ans, il est volontaire de guerre. Il est parti avant l'âge de la milice pour aller rejoindre l'armée et au passage de la frontière a été fait prisonnier par les Allemands et emprisonné. C'est un des parlementaires les plus éloquents de Belgique. Il est le petit-fils de M. Paul Janson, le grand avocat démocrate belge, le neveu de M. Paul-Emile Janson, ancien ministre libéral de la Justice, et le fils de M. Spaak, écrivain belge, ancien directeur du Théâtre de la Monnaie Sa mère, Mme Spaak est sénateur socialiste.

Une déclaration de M. Spaak

La réunion du bureau du Parti Ouvrier belge qui a commencé à 8 h., s'est terminé à 10 h. 15.

M. Spaak a déclaré à la presse :

« J'ai fait rapport au bureau sur les conversations que j'ai eues ce matin avec les délégués libéraux et catholiques. Le bureau m'a autorisé de poursuivre les négociations sur cette nouvelle base. La nouvelle formule comporte l'équilibre entre socialistes et catholiques en ce qui concerne le nombre des ministres.

» La question de programme n'a pas donné lieu à des difficultés. Demain je ferai rapport au Roi et s'il accepte la proposition que je lui soumettrai, je convoquerai mes futurs collaborateurs, et en cas d'accord, le gouvernement pourra être constitué lundi soir.

» M. de Man fera partie du nouveau gouvernement. »

En cas d'accord sur la constitution du nouveau gouvernement, M. De Man acceptera d'en faire partie. Il gardera probablement le portefeuille des finances.

UN MORT ET 6 BLESSÉS DANS UNE COLLISION DE TRAINS EN GARE DE CREIL

Creil, 7. — Un déraillement s'est produit ce matin, vers quatre heures, dans les voies de garage de Creil, au lieu dit « Le Petit Therain », sur le territoire de Montataire.

Le train de messageries n° 3430 était à l'arrêt à la cabine n° 3 lorsque, par suite du brouillard, il fut tamponné par le train n° 3894.

Les wagons, jetés en travers des voies, ont provoqué le déraillement du train n° 3839, qui arrivait à vide sur la voie gauche. Quatre voies sont maintenant obstruées.

Le mécanicien Gillet, du dépôt de Nogent-sur-Oise, a été retrouvé mort sous la locomotive. Six autres agents de la compagnie ont été blessés, ils ont été hospitalisés à Creil. Ce sont MM. Froissard, mécanicien à Amiens ; Compusof, chauffeur à Amiens ; Delamorlière et Dellemme, chauffeurs à Creil ; Beauvois, conducteur à Creil et Pruvost, chef de train à Boulogne.

UN DISCOURS DU CHANCELIER SCHUSSCHNIGG

Vienne, 7. — A l'occasion du quinzième anniversaire de l'Association du Kulturbund, le Chancelier Schusschnigg a prononcé un discours dans lequel il a exalté l'importance de la mission culturelle de l'Autriche en Europe.

La question qui se pose aux intellectuels, a-t-il dit, est non pas celle-ci : « Fascisme ou Démocratie ? », mais bien : « Europe ou Asie ? ».

LA RÉPRESSION DES AUGMENTATIONS ILLÉGITIMES DES PRIX

L' « Officiel » publie un arrêté tendant à prévenir et à réprimer toutes augmentations illégitimes des prix

UNITÉS NAVALES ALLEMANDES A GAÈTE

Rome, 7. — Les unités navales allemandes de Méditerranée se trouvent depuis deux jours à Gaëte ; il semble qu'il s'agisse d'une démonstration destinée à souligner l'étroite liaison entre l'Allemagne et l'Italie.

Un discours du Colonel de La Rocque

Rouen, 7. — Le colonel de La Rocque a prononcé un discours au banquet du congrès du P. S. P. d. l'Eure et de la Seine-Inférieure. Il a affirmé que si l'axe Rome-Berlin, dont il ne cache pas le danger, a été formé, c'est de la faute des successifs gouvernements français qui ont mécontenté l'Italie au moment de la guerre d'Abyssinie. L'absence de notre ambassadeur à Rome n'est pas faite pour arranger les choses.

Des congratulations

Berlin, 7. — A l'occasion de la signature de l'accord anti-communiste germano-italo-polonais, M. Mussolini a adressé à M. Hitler un télégramme de félicitations pour répondre au message du führer-chancelier.

« Par ce pacte, dit le Duce, l'Italie fasciste et l'Allemagne nationale-socialiste créent entre elles et avec le Japon un nouveau lien de communauté et d'entente en vue d'une défense commune de la civilisation et de la paix du monde. »

Le Président du Conseil japonais a adressé au chancelier allemand un télégramme dans lequel il dit notamment : « Je suis convaincu que le protocole signé à Rome par les représentants de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon constituera une pierre angulaire dans l'histoire de la lutte engagée par nos peuples contre le danger du communisme. »

Le président du Parlement japonais a également adressé des télégrammes au Führer et au Duce.

LES TRAVAUX DU CONSEIL NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En ce qui concerne le problème espagnol, il s'affirme convaincu que la politique de non-intervention a compromis les intérêts de la paix de la démocratie, du pays. M. Zilromsky estime qu'il n'y a de paix réelle que celle qui est garantie par la liberté des peuples et l'indépendance des nations. L'orateur préconise, comme solution immédiate, l'ouverture de la frontière pyrénéenne, le retrait effectif des volontaires sans liaison avec l'attribution au général Franco du droit de belligérance.

M. Edouard Serre (Seine) réclame, lui aussi, l'ouverture de la frontière pyrénéenne et la séance est levée, à 12 h. 45, pour être reprise à 14 h. 30.

Le mandat du délégué de la Fédération du Maroc n'est pas validé

Au début du Conseil National du Parti S.F.I.O., la question s'est posée de savoir si les délégués devaient valider le mandat de M. Daniel Guérin, que la Fédération du Maroc avait désigné pour la représenter au Conseil et, d'autre part, si l'on pouvait le laisser pénétrer dans la salle.

Par 3.000 mandats environ contre 700, le Conseil a décidé de ne pas accueillir M Daniel Guérin, qui se proposait d'exposer au Conseil la genèse des différents troubles qui ont éclaté ces temps derniers dans le protectorat.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance de l'après-midi s'ouvre à 15 h. 30, sous la présidence de M. Le Troquer député de Paris.

M. Roger Dufour se prononce en faveur du maintien des ministres socialistes dans le cabinet Chautemps et demande au Parti socialiste de faire un effort en vue de ravitailler en matériel l'Espagne républicaine.

M. Modiano, proteste contre la course aux armements qui conduit à la guerre.

L'intervention de M. Grumbach

M. Salomon Grumbach, déclare que toutes ses déclarations ont pour point de départ sa volonté de voir les ministres socialistes rester dans le cabinet Chautemps. Examinant le résultat des élections cantonales, il demande si le Parti socialiste doit cesser sa campagne contre le Sénat, assurément non, il ne s'agit pas de supprimer le Sénat, mais de modifier son mode d'élection et ses attributions. Il demande de se prononcer avec netteté sur la question de la représentation proportionnelle.

Sur la politique internationale, M. Grumbach a toujours soutenu les ministres socialistes qui ont réussi à maintenir la paix, mais il ne cache pas son inquiétude La signature à Rome du pacte anticommuniste doit ouvrir les yeux, il dresse les états totalitaires contre la IIIe Internationale, mais aussi contre les formations de Front Populaire. Il émet des doutes sur toute initiative de paix de M. Roosevelt.

En terminant il affirme que la paix exige l'accord étroit de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Russie.

M Quinson, député de l'Ain, se félicite alors du succès socialiste aux élections cantonales.

M. Pivert demande le retrait des Ministres Socialistes

Après diverses interpellations, M. Marceau Pivert lit un rapport de la Fédéartion Socialiste du Maroc qui déclare que la responsabilité des récents incidents incombe aux fascistes et aux capitalistes, mais aussi pour une part aux hauts fonctionnaires. La Fédération demande le renvoi du général Noguès, qui aurait employé des mesures de force.

Le délégué de Seine préconise le retour au Maroc des exilés et l'envoi de deux enquêteurs qui ne devraient pas « mettre les pieds à la résidence ».

Parlant ensuite des accusations de M. Bonnet contre M Vincent-Auriol et de celles de certains radicaux contre M. Blum, il s'étonne que le Parti socialiste ne soit pas à la pointe du combat contre cette tentative de renflouement du régime capitaliste.

Il examine ensuite la situation en Alsace-Lorraine « où la démocratie, dit-il se trouve en péril » MM. Blum et Faure lui donnent quelques précisions.

M. Marceau Pivert récuse ensuite toute solidarité avec « l'opportunisme stalinien et l'impuissance démocratique bourgeoise » Il demande que l'unité révolutionnaire du prolétariat se scelle autour du Parti socialiste et sa doctrine. Enfin, il s'écrie que les ministres socialistes doivent partir « en se faisant comprendre de tous les éléments sains du Front Populaire, c'est-à-dire en prenant acte du refus des nationalisations ».

L'œuvre coloniale de M. Moutet

M. Maurice Paz, membre de la C. A. P., examine la question du rapatriement des réfugiés espagnols. Puis après diverses observations, il rend hommage à l'œuvre coloniale du ministre actuel, M. Moutet. Celui-ci intervient pour rappeler ce qu'il a déjà fait depuis qu'il est au gouvernement, tant à Madagascar, où de nombreuses peines du Code de l'Indigénat ont été supprimées et où diverses mesures sociales ont été admises Quant à l'Indochine, le ministre souligne qu'il faut faire preuve d'une grande prudence en raison de la guerre sino-japonaise Il observe que des fonctionnaires factieux ont été écartés et que « le souffle républicain a, du reste, passé dans toute la haute administration coloniale ».

Il conclut : « La vraie tradition coloniale doit être humaine ».

Brèves interventions de MM Paz et Régis, puis on entend M. Harard, délégué de la Côte-d'Or, qui demande le retrait immédiat des ministres socialistes du Cabinet Chautemps.

M. Bracke à la tribune

Une suspension de séance, puis M Bracke prend la parole. Il déclare tout d'abord impossible le retrait des ministres socialistes du gouvernement Chautemps. « Ce que le Conseil peut et doit faire, dit-il, c'est de dresser la liste de ce que le Parti demande à ses ministres de tenter de faire » Quant à l'Espagne il est d'avis que si le Front populaire français eût été rompu, l'Espagne républicaine eût reçu ainsi le coup le plus dur, surtout s'il eût été ou était rompu de fait des socialistes L'effort vers l'unité est plus que jamais nécessaire et le jour où la classe ouvrière française se trouvera obligée de défendre ses conquêtes, le besoin s'en fera tellement sentir que l'unité se fera.

Mais il faut examiner les difficultés qui existent du côté socialiste et de l'autre, sans dire au communistes : « Nous ne voulons pas de vous », leur dire la vérité : « Vous travaillez mal pour l'unité, et pour agir utilement il ne faut pas mettre les torts de notre côté ».

L'intervention de M. Marx Dormoy

M. Marx Dormoy monte ensuite à la tribune et s'explique sur la question du rapatriement. Il dit comment le Gouvernement a été obligé de s'entendre avec le gouvernement républicain espagnol Il indique notamment que sur 55.000 rapatriés, 28.000 ont demandé à être renvoyés en Espagne franquiste « Il reste encore à l'heure actuelle, dit-il, 43.000 réfugiés environ, la plupart composés de femmes et d'enfants ».

Après un mot concernant les mesures qu'il a prises pour « briser le réseau d'espionnage existant dans le sud-ouest de la France » le ministre de l'Intérieur laisse la parole à M Léon Blum

STALINE A PRÉSIDÉ LE PLUS FORMIDABLE DÉFILÉ MILITAIRE QU'ON AIT JAMAIS VU EN U. R. S. S.

Moscou, 7. — Sur la place Rouge, M. Staline a présidé le plus formidable défilé militaire qu'on ait jamais vu en U. R. S. S. Les tanks et les unités motorisées y figuraient en particulier en très grand nombre.

La ville était toute pavoisée de rouge. Les places et les grandes artère sétaient décorées de portraits de Lénine, de Staline, de Marx, d'Engels et des membres du gouvernement. Les principaux édifices étaient décorés de faisceaux de drapeaux rouges et de tableaux illustrant la grandeur de l'U. R. S. S.

Le maréchal Budienny, commandant la garnison de Moscou, a présenté ses troupes au maréchal Vorochilov, qui a ensuite gravi le mausolée de Lénine, où il a pris la parole.

Le maréchal n'a fait aucune allusion au pacte anticommuniste signé hier à Rome. Il a dit notamment : « L'armée soviétique est une armée de paix, mais si un ennemi nous attaque, notre armée deviendre une armée d'attaque et saura transporter la guerre sur le territoire ennemi et le pulvériser. »

La voix du maréchal, nette, sans la moindre hésitation, était parfaitement audible de toute la place. Puis, au son d'un orchestre de 700 musiciens, le défilé commença.

Le défilé de l'artillerie motorisée a été le clou de la revue ; la foule des travailleurs a débouché alors de toutes les rues adjacentes, tenant bientôt toute la largeur de la place Rouge. Le défilé civil, commencé vers deux heures, s'est poursuivi jusqu'à la nuit tombante.

MM. PORREYE ET LALOUETTE, SECRÉTAIRES DU SYNDICAT DE LA BATELLERIE ARTISANE, POURSUIVIS EN DIFFAMATION PAR LE COLONEL DE LA ROCQUE

L'AFFAIRE VIENDRA DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI LE 18 NOVEMBRE

A la suite d'articles parus dans l'organe du syndicat de la batellerie artisane, le colonel de la Rocque et M. Mazy, des maîtres bateliers ont décidé d'intenter des poursuites contre MM. Maurice Porreye, gérant de ce journal et Télesphore Lalouette, rédacteur d'un article incriminé.

L'affaire viendra le 18 novembre prochain à l'audience correctionnelle du tribunal de Douai.

M. Porreye sera défendu par Me Phalempin et M. Lalouette, par Me Delvallée.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

LE COMITÉ CENTRAL DEMANDE LE RAJUSTEMENT DES PENSIONS DE GUERRE ET LA RETRAITE DU COMBATTANT

« Le Comité central de la F.N.C.R. réuni en séance plénière à Paris.

» Rappelle que la F.N.C.R. a fait preuve de la plus grande abnégation dans la présentation des revendications des A.C. et Victimes de la guerre parce qu'elle espérait que les Pouvoirs publics prendraient des mesures énergiques afin d'empêcher l'augmentation du coût de la vie.

» Regrette que rien n'ait été sérieusement tenté pour réprimer la spéculation.

» Considère que le budget pourrait être largement équilibré par la répression de la fraude fiscale, par un contrôle efficace des marchés de l'Etat, par un meilleur aménagement des ressources provenant des concessions, autorisations, dérogations et licences d'importation accordées par le Gouvernement.

» Pour ces motifs, le Comité Central à l'unanimité, demande que soient rajustées au coût de la vie les pensions des invalides et des victimes de la guerre.

» Il demande, en outre, pour les anciens combattants :

» 1° Que soit voté un crédit substantiel mis à la disposition de l'Office National des Mutilés anciens combattants et Pupilles de la Nation pour permettre l'attribution de secours efficaces aux Anciens Combattants incapables de travailler, sans travail ou malades ;

» 2° Que soit portée à 1.800 fr. la retarite du combattant à partir de l'âge de 60 ans ;

» 3° Que la retraite du combattant n'entre pas en ligne de compte dans le calcul des ressources pour l'application des lois sociales et des lois d'assistance ;

» 4° Que les Anciens Combattants hospitalisés conservent la jouissance de leur retraite jusqu'à concurrence d'un minimum de 50 fr. par mois.

» Donne mandat au Bureau Central d'agir énergiquement, en accord avec la Confédération Nationale des Anciens Combattants, afin d'obtenir des Pouvoirs publics les crédits nécessaires pour accomplir cette œuvre de justice et de réparation. »

LES GRANDES RÉUNIONS D'HIER A LILLE

L'assemblée des Combattants républicains du Nord et du Pas-de-Calais

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

De l'allocution d'ouverture du président Ghys et du rapport moral présenté par M. Heu, il ressort que l'effort de propagande intensifié au cours de cette année a produit d'excellents résultats : 12 nouvelles sections dans l'arrondissement de Lille et quatre en voie de formation : Haubourdin, La Madeleine, Sainghin, Thumesnil.

Le secrétaire général a rappelé que le Conseil d'administration avait participé à toute une série de manifestations : le 23 mai, au Congrès interdépartemental de Maubeuge ; le 9 juillet, à une réunion des fonctionnaires municipaux anciens combattants à la mairie de Lille ; le 11 juillet à une grande journée de loisirs, à Lomme ; le 18 juillet, à Baisieux, etc... La fête du 6 juin à Lille a obtenu un gros succès.

M. GHYS donne quelques précisions sur l'organisation de la fête de l'Armistice, le 11 novembre, à Lille, ainsi que sur l'organisation de la fête de l'Arbre de Noël des Combattants républicains, qui aura lieu le 19 décembre prochain, dans cette même salle du Conservatoire.

Le président, qui a déjà eu l'occasion, au nom de la section de Lille, de remercier de sa sympathie agissante le président d'honneur, M. Pierre DELFORTRIE lui remet, au milieu des acclamations, une plaquette d'honneur.

M. Delfortrie remercie en termes émus, puis M. FONTENY félicite la section du Nord de sa belle activité et rappelle à chacun de ses membres qu'il a à remplir un devoir de propagande quotidienne, moyen à la portée de tous d'élargir l'action fédérale et de répondre à ses efforts.

Le président a salué la mémoire de Roger Salengro, dont on célébrera l'anniversaire douloureux le 18 novembre.

M. BEVE donne lecture du rapport financier, puis sont proclamés les résultats du vote statutaire pour le remplacement du tiers du Conseil d'administration. Ont été élus ou réélus : MM. Achille Heu, Albert Potez, Louis Ceugnart, Charles Bellembois, Romain Govaere, Jean-Marie François, et Albert Wallerand.

La séance se termine par une courte allocution de M. Denis Cordonnier, qui fait appel à l'union des combattants républicains devant les difficultés intérieures et les dangers qui menacent la paix.

L'assemblée régionale

Elle a été présidée par M. Kléber Sory, entouré au bureau de MM. Malfait, secrétaire fédéral ; Lerouge, trésorier ; Fiévet, président des Jeunesses.

M. MALFAIT donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion du bureau fédéral le 26 septembre dernier, à Lille. Il n'y aura pas de deuxième congrès fédéral cette année. Les dates d'octobre ayant été rendues impossibles par les élections cantonales des 10 et 17, et le 24, par les élections de délégués mineurs. Le prochain congrès fédéral aura lieu le 4 avril à Croix.

Les vœux

Après que M. Sory eut salué chaleureusement M. Fonteny, on passe à la lecture d'un certain nombre de vœux déposés par la section lilloise. Il est entendu que ces vœux seront préalablement soumis à l'examen de la commission compétente.

Le vœu suivant est retenu et adopté à l'unanimité :

« Considérant que l'article 14 de la loi du 14 avril 1924 a, à juste titre accordé des bonifications pour le calcul de leur pension d'ancienneté aux Anciens Combattants, fonctionnaires de l'Etat et des Départements.

» Considérant, d'autre part, que si les administrations municipales ont été invitées à appliquer les dispositions de la loi précitée et que plus de 150 grandes villes de France les ont mises en application, d'autres s'obstinent à refuser à leur personnel les mêmes bénéfices, à la guerre. »

» Emet le vœu qu'une modification soit apportée à la loi sus-visée, pour que les avantages qu'elle a fixés pour les Anciens Combattants, soient obligatoirement accordés aux fonctionnaires municipaux entrant dans cette catégorie.

» Demande à Monsieur le Ministre des Pensions, d'intervenir dès la rentrée des Chambres, pour que cette modification soit votée dans le plus bref délai. »

Le rajustement des pensions de guerre et de la retraite du combattant

M. FONTENY expose la question dans toute son ampleur. Il dit les démarches faites auprès du Ministre des Pensions par le comité central, démarches qui ont reçu un accueil bienveillant, mais qui réclament un nouvel examen en raison des répercussions financières.

Sous forme de la motion suivante, l'assemblée a approuvé l'action menée par le Bureau central de même qu'elle a voulu témoigner sa reconnaissance au Ministre des Pensions par le vote d'une adresse de sympathie confiante.

« Le Comité central rappelle que la F. N. C. R. a fait preuve de la plus grande abnégation dans la présentation des revendications des Anciens Combattants et Victimes de la guerre parce qu'elle espérait que les Pouvoirs publics prendraient des mesures énergiques afin d'empêcher l'augmentation du coût de la vie.

» Regrette que rien n'ait été sérieusement tenté pour réprimer la spéculation.

» Considère que le budget pourrait être largement équilibré par la répression de la fraude fiscale, par un contrôle efficace des marchés de l'Etat, par un meilleur aménagement des ressources provenant des concessions, autorisations, dérogations et licences d'importation accordées par le Gouvernement.

» Pour ces motifs, le Comité central à l'unanimité, demande que soient rajustées au coût de la vie les pensions des invalides et des victimes de la guerre.

» Il demande, en outre, pour les Anciens Combattants :

» 1. Que soit voté un crédit substantiel mis à la disposition de l'Office National des Mutilés Anciens Combattants et Pupilles de la Nation pour permettre l'attribution de secours efficaces aux Anciens Combattants incapables de travailler, sans travail ou malades ;

» 2. Que soit portée à 1.800 francs, la retraite du combattant, à partir de l'âge de 60 ans ;

» 3. Que la retraite du combattant n'entre pas en ligne de compte dans le calcul des ressources pour l'application des lois sociales et des lois d'assistance ;

» Que les Anciens Combattants hospitalisés conservent la jouissance de leur retraite juqu'à concurrence d'un minimum de 50 francs par mois.

» Donne mandat au Bureau central d'agir énergiquement, en accord avec la Confédération nationale des Anciens Combattants, afin d'obtenir des Pouvoirs publics les crédits nécessaires pour accomplir cette œuvre de justice et de réparation. »

D'autre part, le Bureau central, faisant confiance aux Fédérations départementales et aux sections pour suivre avec la plus grande attention les événements politiques intérieurs et extérieurs.

« Leur demande d'attirer l'attention des militants sur l'exceptionnelle gravité de l'heure.

» De les inviter à pratiquer plus que jamais l'union la plus complète au sein de la F. N. R. C. et à agir dans leurs groupements respectifs pour que soit maintenue et renforcée l'union de toutes les forces de gauche seule capable de s'opposer efficacement au fascisme et à la guerre. »

LE BANQUET DE LA MUTUELLE des Employés du Bâtiment du Nord

Les membres de la Mutuelle des Employés du Bâtiment se recueillent devant le Monument aux Morts.

Dimanche a vu se dérouler à Lille, la fête annuelle de la Mutuelle des Employés du bâtiment, qui comportait diverses manifestations qui furent suivies par les nombreux sociétaires.

A 10 h., les délégations déposèrent une gerbe de fleurs sur la tombe des derniers présidents défunts.

A 11 h., les membres et leurs familles se rassemblèrent au siège et un cortège s'organisa pour se diriger vers le monument aux morts où eut lieu la cérémonie annuelle du souvenir. Un service religieux fut ensuite célébré à l'église St-Michel où l'Harmonie Excelsior fit entendre ses meilleurs morceaux.

A 19 h. 30, à l'Hôtel Maréchal, un tres cordial banquet réunit les sociétaires autour d'une table très bien garnie.

A la table d'honneur avaient pris place : MM. Crozier, inspecteur du Travail représentant M. Carles, préfet du Nord; Cockempot et Rouzé, présidents d'honneur ; Dompsin, adjoint au maire de Lille; le commandant Polle, représentant le général Doumenc; Degallaix, président des entrepreneurs de Roubaix ; Bourgois président de la Chambre Syndicale de couverture, plomberie de Lille, Roubaix, Tourcoing; Jouville, de Roubaix, vice-président de la Mutuelle ; Jonequez, président de la Fédération des Entrepreneurs ; Pluvinage, Lambersert, Demoures, directeur de la caisse primaire des Assurances Sociales, etc...

De très belles allocutions furent prononcées en particulier celles de MM. Boury, Paul Rouzé, Mercier, Delcourt, Delepoulle, Jonequez, Maillard, Cockempot, du commandant Polle, Dompsin, Crozier. De nombreux toasts furent portés qui contribuèrent à faire régner la plus franche cordialité. C'est sous des tonnerres d'applaudissements que M. Gaby reçut la médaille d'argent et M. Baudry, la médaille d'or de la Mutualité ; ce neur de la Mutuelle ; Boury, président dernier pour avoir 30 années durant, assure avec un dévouement à toutes épreuves, les fonctions de trésorier de la société.

Cette belle journée est toute à l'honneur de cette belle société qui, malgré la crise dont souffre particulièrement la corporation du bâtiment, sait faire preuve d'une si vitalité aussi « dynamique ».

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 8 novembre. — 312 jour de l'année. — Soleil : lever à 6 h. 50 ; coucher à 16 h. 19. Lune : lever à 11 h. 16 ; coucher à 20 h. 21. Sainte du jour : Sainte Matrone.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites hier à 9 h. 30 : Baromètre 763 m/m 2, baisse depuis la veille à 17 h. 30 0 m/m 5 ; Thermomètre : fronde 9·3 ; minima 7·9 ; maxima de samedi 10·2 ; Etat hygrométrique 90 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 30, néant ; Direction du vent sud-est ; force faible ; Direction des nuages pas d'observation ; état du ciel couvert ; Prévision pour aujourd'hui : très frais brumeux.

Calendrier Historique

8 Novembre

1812. — L'armée française en retraite, décimée et réduite à 150.000 hommes, se regroupe à Slomensk. Le froid atteint 20° en-dessous de zéro.

1821. — Mort du général Rapp qui avait fait des prodiges de valeur sur tous les champs de bataille où il s'était trouvé pendant les guerres de l'Empire. Il était né en 1773, à Colmar, où il a sa statue.

1908. — A l'âge de 77 ans, meurt, à Paris, Victorien Sardou, un des plus illustres de nos auteurs dramatiques, membre de l'Académie française et Grand Croix de la Légion d'honneur. On lui doit de nombreuses œuvres pleines de verve et d'action, parmi lesquelles la célèbre « Madame Sans-Gêne ».

1918. — Le maréchal Foch reçoit les plénipotentiaires allemands à Rethondes, près de Compiègne.

Le Kaiser, accablé par la défaite et l'insurrection, abandonne sa famille et ses armées et s'enfuit en Hollande sans souci de ses devoirs ni de sa dignité.

1923. — A Munich, le chef des nationalistes-socialistes Hitler, à la tête de 600 partisans, pénètre dans une salle où se trouve von Kahr, le dictateur bavarois, déclare le gouvernement actuel renversé et proclame dictateur le général Ludendorff.

1933. — Mort, à Paris, du poète Jehan Rictus. Il connut la célébrité en 1896 aux Quatz-Arts où il vint dire les « Soliloques du pauvre », âpres et douloureux poèmes, écrits dans une langue faubourienne, pleine de couleur et consacrés, avec une émotion véritable, à la misère et aux misères.

1933. — Le Roi d'Afghanistan, Nadir Shah, est assassiné par un de ses familiers. C'était une personnalité cultivée qui avait ordonné la création de plusieurs intitutions heureuses dans son pays.

NOMINATION. — De l'Officiel : M. Greuling, sous-inspecteur de l'Assistance Publique des Vosges est nommé inspecteur et affectée au département du Pas-de-Calais en remplacement de M. Serey, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

A GRENAY, DEUX ENFANTS SONT BLESSÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE GRENADE

Ayant trouvé une grenade, Joseph Filist, sept ans et Jean Sloinski, huit ans, demeurant à Grenay, cité 11, commirent l'imprudence de la jeter au feu.

Une explosion se produisit, et les deux gamins furent blessés sur différentes parties du corps. Ils ont été transportés à l'hôpital de Béthune.

UN MINEUR MEURT ÉCRASÉ A SIN-LE-NOBLE

M. Henri Bourgeois, manœuvre, aux Usines de Gayant des Mines d'Aniche, était occupé à effectuer une manœuvre de wagons, lorsqu'il fut écrasé. Les camarades de travail s'empressèrent de lui porter secours, mais les soins qui lui furent prodigués furent vains, la mort ayant déjà fait son œuvre.

Les funérailles de la malheureuse victime qui était marié et père de trois enfants, auront lieu mardi à 15 h., en l'église Saint-Martin, de Sin-le-Noble.

UNE RÉUNION SYNDICALE DES CANTONNIERS AU QUESNOY

C'est dimanche, à 11 h., à l'Hôtel Terminus *au Quesnoy*, que ce sont reunis les délégués du Syndicat National des Cantonniers et Chefs Cantonniers (Section du Nord) afin de rendre compte de diverses démarches qu'ils ont effectuées. La salle était comble.

Dès l'ouverture de la séance, le Bureau est ainsi composé: président, M. Caudrelier, chef cantonnier du *Quesnoy*; assesseurs, MM. Turpin, représentant l'arrondissement de *Cambrai* ; Démaret, cantonnier retraité pour l'arrondissement de *Valenciennes*.

Le Président, après avoir en termes cordiaux, souhaité la bienvenue à ses collègues, donna la parole à M. GENOT, délégué départemental du Cartel des Services publics.

LA SÉANCE

Avec une éloquence souple et variée, M. Génot parla des cantonniers qui ont fait trop souvent figures d'oubliés, lors des augmentations de salaires.

M. Génot parla avec émotion de ces modestes travailleurs que la chanson populaire a illustrés et qui semblent deshérités au regard des travailleurs bénéficiaires des accords Matignon.

« La période d'attente, dit l'orateur, est révolue pour les fonctionnaires. Les cantonniers doivent poursuivre sans faiblesse la réalisation de revendications justes et raisonnables et réclamer les 150 fr. pour tous. Les revendications des fonctionnaires recueillent une majorité parmi les parlementaires.